

Connaître les évolutions du référentiel IFS Food V8 Accompagnement à la certification agroalimentaire 25 janvier 2024- Distanciel - 7h

Accessible aux personnes en situation d'handicap

100 % d'atteinte des objectifs en 2023

100 % de satisfaction en 2023

Public visé :

Qualité sécurité

Prérequis :

Travailler dans une entreprise Agroalimentaire

Intervenant(e)

Stéphanie LEMAITRE,
consultante référentiel de
management de la sécurité
des aliments, gérante
Leansafe

Contact(s) Pédagogique(s)

Sylvie PERRET
sylvie.perret@critt-iaa-paca.com

Contact Administratif

Laure DUPIN -
04 90 31 55 08 laure.dupin@foodinpaca.com

AGROALIMENTAIRE SUD
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Enregistrée sous le numéro
93840083884

Cet enregistrement ne vaut pas
agrément de l'Etat

N° de Certificat Qualiopi :
FR060037-2

Mise à jour : le
05/01/2024

Objectifs

Les stagiaires seront capables de :

- Se repérer dans le référentiel
- Identifier les nouvelles exigences du référentiel
- Décrypter les modalités de notation des exigences et d'obtention du certificat

Programme

9h00 à 12h30

- Les nouveautés du protocole d'audit
 - La définition du périmètre de l'audit
 - Les audits inopinés
 - Le système de notation
 - Les corrections et actions correctives
- Les nouveautés de la check-list d'audit
 - La culture de la sécurité des produits (food safety culture)

14h00 à 17h30

- Les nouveautés de la check-list d'audit
- Ce qui change au niveau des 10 exigences KO
- Focus sur les nouvelles exigences (plan HACCP, risque chimique, surveillance environnementale, etc.)

Moyens pédagogiques et techniques

- Exposés suivis de questions-réponses
- Travaux d'application individuels ou en sous-groupes : quizz, exercices pratiques et/ou jeux de rôles
- Support de formation remis aux stagiaires
- Lors des formations en distanciel, les séquences en visioconférence sont organisées via l'application Teams - un test de débit vous sera proposé. Recommandation : se connecter 15 minutes avant démarrage de la formation pour le test connexion

Au besoin, notre référent handicap, se tient à votre disposition pour organiser votre accueil et le déroulement de la formation. Contactez notre responsable administratif de la formation (laure.dupin@foodinpaca.com) au 04 90 31 55 08.

Modalités d'évaluation, de suivi et de sanction

- Mise en place d'un dispositif d'évaluation complet : recueil des attentes et besoins à l'inscription, évaluation des acquis (Les critères d'évaluation sont directement reliés aux objectifs cités au début du programme), recueil des appréciations
- Feuille d'émargement
- Attestation de formation

€ Tarifs Repas et documentation compris - (Prise en charge possible par votre OPCO)

Adhérent 2024 : 500€ HT

Non adhérent 2024 : 700€ HT

Réduction de 20% à partir du 2ème participant de la même société - Repas et documentation compris

Inscription en ligne : [cliquez ici](#) - Délai d'accès : 15 jours avant le début de la formation

Prise en charge à 100 % pour les adhérents Ocapiat (< 50 salariés) dans le cadre de l'offre régionale Ocapiat - Inscription obligatoire sur le site Ocapiat

Conditions d'annulation :

Toute annulation devra faire l'objet d'une notification écrite (mail, fax, courrier).

Pour toute inscription annulée après le 10/01/2024, la totalité des frais sera due au Critt Agroalimentaire Sud.

Le Critt Agroalimentaire Sud se réserve le droit d'annuler ou de reporter la formation (notamment en cas de manque d'inscrits), et d'en informer le stagiaire au plus tard 5 jours avant la date de la Formation